ACADÉMIE
DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat de Grenoble
Division des examens et concours

DEC POLE CONCOURS
Réf N° DEC/POLECONCOURS/XIII/26/225
Affaire suivie par : Mia Nicolas
Tél : 04 76 74 75 67
Mél : mia.nicolas@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

ARRETE

N° DEC POLE CONCOURS/XIII/26/225 du 18 septembre 2026

- Vu le décret N°2017-169 du 10 février 2017 modifié créant le CAPPEI ;
- vu l'arrêté ministériel du 10 février 2017 modifié relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du CAPPEI ;
- vu la circulaire d'organisation du CAPPEI par la validation des acquis d'expérience professionnelle d'un enseignement inclusif – Session 2027.

Article 1 : une session en vue de l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) par validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAEP) sera ouverte dans l'académie de Grenoble pour la session 2027. Les épreuves se dérouleront en avril 2027.

Article 2 : le registre d'inscription sera ouvert du jeudi 24 septembre 2026 au vendredi 16 octobre 2026 - 23h59.
Les enseignants du premier degré adresseront leur dossier de recevabilité en version électronique au format PDF par courriel au service compétent de la direction départementale des services de l'Education nationale dont ils relèvent, au plus tard pour le 16 octobre 2026 - 23h59.
Les enseignants du second degré adresseront leur dossier de recevabilité en version électronique au format PDF par courriel à la division des examens et concours du rectorat, au plus tard pour le 16 octobre 2026 - 23h59.

Article 3 : les candidats dont le dossier aura été déclaré recevable devront transmettre leur livret 2 au plus tard le vendredi 29 janvier 2027 - 23h59 en version électronique au format PDF par courriel à la division des examens et concours du rectorat.
Tout candidat qui ne respectera pas la date fixée ne pourra pas se présenter aux épreuves.

Article 4 : la secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour le recteur et par délégation,
Signé le 22/09/2026 par Mme Laurence Giry
Cheffe de division des examens et concours
Conforme à l'original, disponible sur demande